

La Vesancière

N° 58 - 15^e année

Juillet 2011



Le moissonneur - Vincent van Gogh



FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

Catherine Pélieu 04 50 42 37 81

Ou par l'adresse électronique : **eliane.jonker@gmail.com**

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution :

30 septembre 2011

Distribution

Janvier Les conseillers municipaux

Avril Hana Korstesmaa bénévole

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre Amicale des sapeurs-pompiers

***Dès la réception, merci de distribuer les bulletins
le plus rapidement possible,
(dans les 2 à 3 jours maximum)***

Calendrier des animations du 3^{ème} trimestre 2011

Samedi 9 juillet

AMICALE POMPIERS - fête nationale

Du 8 au 11 septembre

CLAV - voyage sur la Côte d'Azur

Vendredi 16 septembre

CLAV - reprise des activités

HORAIRES du SECRETARIAT de MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi

8h - 12h

Jeudi soir : **18h - 19h30**

Permanences

Le maire reçoit sur rendez-vous
le mardi et jeudi matin,
le jeudi à 20 h.

Nouvelle adresse e.mail !

mairie.de.vesancy@luxinet.fr

ETAT CIVIL du 2^{ème} trimestre 2011



Naissances



Nayeli Rosset

4 mai

Néo Bailly

19 mai

(petit-fils de Yannick et Françoise Consani)

Eloi Lamps

20 mai

(petit-fils de Jean-Pierre et Catherine Pélieu)

Timothée Verley

5 juin

Neela Barbazi

30 juin

(petite-fille de Jacques et Pascale Roux)

Compte-rendu des délibérations du conseil municipal au cours des séances d'avril, mai, juin 2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX

L'échéance de la réforme territoriale qui impose le rattachement d'office de la commune de Vesancy en 2013 par les services de l'Etat à la Communauté de Communes du Pays de Gex implique le conseil dans une réflexion sur une adhésion volontaire de la commune avant la date butoir.

Après en avoir délibéré, le conseil donne un avis défavorable à l'adhésion de la commune de Vesancy à la CCPG.

URBANISME

Demandes de certificat d'urbanisme-CU

Vente appartement Eurl HAWK/REVERTEGAT-TOURNEL - 6 route de Divonne : *abandon du droit de préemption*

Parcelle B 869 - Lotissement Le Crêt : *abandon du droit de préemption*

parcelle B 647-165 - 86 route de la Vesancière : *dossier traité par la DDT*

Déclarations préalables

2 route de Divonne - changement de porte d'entrée, pose de volet, aménagement terrasse avec dalle béton 10cm, balustrade et portillon bois : *demande de documents*

35 route de la Combette - construction d'un abri bois : *avis favorable*

194 route de Bottenay - ravalement de façade de l'habitation principale et rénovation d'un abri jardin : *demande d'échantillon de la couleur de façade*

33 route de la Combette - isolation toit et changement tuile : *avis favorable*

Permis de construire

237 route de Divonne - construction d'un couvert à voitures de 50,50 m² : *dossier traité par la DDT*

PLU

Séance de travail des élus portant sur la proposition de réglementation du PLU :
jeudi 28 juillet à 10h00 en présence du cabinet d'urbanisme

EAU

Avenant aux travaux curage de la lagune.

Dans sa séance du 24 mars dernier, le conseil municipal a approuvé la réalisation des travaux de curage de la lagune par la société FIARD pour un montant de 24 054 € TTC.

Or pour assurer l'étanchéité du stockage temporaire des boues dans le bassin de rétention, il est nécessaire de mettre en place une bâche. Le coût de cette bâche est de 1538 € TTC.

Nouvelle convention avec le Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome (SATAA)

Le maire rappelle que la commune a signé une convention avec le SATAA du Conseil Général de l'Ain pour une prestation de contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution sur les dispositifs d'assainissement non collectifs neufs et réhabilités.

La loi Grenelle 2 a imposé au 1^{er} janvier 2011, l'obligation de réaliser un diagnostic de l'existant, lors de la vente d'un immeuble assaini en non collectif. Par délibération de la commission permanente du 9 mai 2011, le Conseil Général de l'Ain a décidé d'intégrer dans une nouvelle convention les deux prestations suivantes :

-« *Diagnostic de l'existant lors de la vente d'un immeuble* »

-« *Contrôle de remblaiement dans le cadre d'une opération de réhabilitation* »

Le Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome (SATAA) du Conseil Général de l'Ain propose cette nouvelle convention à la commune.

FORETS

Office National des Forêts (ONF)

Le Maire rappelle les travaux en forêt proposés par les services de l'ONF à réaliser en 2011 pour un coût hors taxe de 8 029 € concernant :

- le dégagement des semis naturels feuillus et résineux des parcelles 3-4-17-47-52-61
- le nettoyage et dépressage de résineux de plus de 6m, sur la parcelle 49.

Considérant que la Région Rhône-Alpes est susceptible de subventionner ce type de travaux à hauteur de 30%, il est proposé de solliciter la Région Rhône-Alpes pour l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

Proposition de mise à la vente de feuillus de la parcelle 61.

Lors d'une vente de bois feuillus, informatisée, par appel d'offre le 28 juin à NANTUA, l'ONF propose de mettre à la vente un lot situé sur la parcelle 61 de la commune. Ce lot comprend 201 m³ de tiges chêne et 52 m³ de houppiers feuillus. *Proposition acceptée.*

Travaux d'éclaircissement sur la parcelle 63

L'ONF propose à la commune des travaux d'éclaircissement sur la parcelle 63. Cette opération concerne 40 m³ de pins noirs en contrat bois façonné. Les travaux se feraient en même temps que ceux de la parcelle 51. *Travaux acceptés*

MAIRIE

Contrat d'abonnement Orange Open Pro Partagé

Le Maire précise que la société ORANGE a fait proposition à la commune d'un nouveau contrat d'abonnement intitulé Open Pro Partagé. Il permet de regrouper les lignes fixes de la mairie, de l'école, des pompiers, le fax et la ligne mobile du service technique dans un seul forfait mensuel ajustable à la consommation réelle des communications externes (sur une base minimale de 36 € HT pour 15h communication mensuelle sur fixe) et illimité sur les communications internes sur la base d'un engagement 24 mois à 18 € HT par mois par ligne et de bénéficier de remises sur le forfait et sur le parc de lignes. *Proposition acceptée*

CHÂTEAU

Conditions d'utilisation de la salle des fêtes aux associations.

Actuellement, le règlement de location de la salle des fêtes prévoit une caution de 500 € pour dégradation et de 50€ pour défaut de nettoyage et de rangement, demandées aux particuliers. Il est proposé d'étendre ces conditions aux associations. *Proposition acceptée.*

Acquisition de plateaux de table pour la salle des fêtes.

Suite à la nécessité de changer les plateaux de table endommagés de la salle des fêtes, une consultation a été lancée. Des propositions ont été reçues de la société SEMIO et de la société CORABOIS. *Proposition de la société CORABOIS acceptée*

ECOLE

Matériel informatique

La société NBM a proposé un logiciel anti-virus pour un montant de 204,52 €. *Proposition acceptée.*

Service de garderie périscolaire

Depuis le 4 janvier 2011, la commune a créé un service de garderie périscolaire, pour répondre aux besoins des parents. Ce service a été mis en place pour une période d'essai sur les deux premiers trimestres 2011.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

Rappel des horaires de garderie :

7 h 50 à 8 h 50

16 h 30 à 17 h 30

17 h 30 à 18 h 30

Le tarif horaire est de 2.80 €.

Début mai, une nouvelle consultation auprès des parents a été lancée pour connaître leur positionnement par rapport à ce service.

Considérant les résultats du nouveau sondage effectué auprès des parents, le fonctionnement du service lors de la période d'essai, ainsi que l'intérêt de ce service pour les administrés et pour la pérennité de l'école communale de Vesancy, **le conseil municipal décide de la concrétisation du projet de garderie périscolaire dès la rentrée scolaire de septembre 2011.**

Le règlement est réactualisé.

Les tarifs sont arrêtés comme tels :

- 2,80€ de l'heure pour les inscriptions annuelles

- 3,50 € de l'heure pour les inscriptions ponctuelles

Suite à cette décision il convient d'intégrer dans le tableau des **emplois permanents de la commune**, les heures d'un agent pour assurer la surveillance des enfants de la garderie périscolaire.

EGLISE

Travaux du parvis

Le Maire précise que la réfection du parvis situé devant l'église est indispensable. Les travaux qui devront être effectués consisteront à une reprise complète de la surface du parvis avec dallage, création de bordure en pierre aux pieds des arbres, regard et grille des eaux pluviales et pose de pierres de taille pour les marches détériorées. La société MAINOLI a présenté un devis de 36 348 ,90€ TTC. *Proposition acceptée*

Éclairage

Par mesure de sécurité d'une part, et pour mettre en valeur son architecture d'autre part, il est souhaitable de prévoir un nouvel éclairage de l'église. Après consultation, la société Alfa Elec propose un montant total d'intervention de 4 410.85 €, comprenant l'éclairage du chemin d'accès arrière, l'éclairage du clocher et l'éclairage de la façade par spots encastrés. *Proposition acceptée.*

TRAVAUX COMMUNAUX DIVERS

Murs mitoyens

Par mesure de sécurité, il est envisagé de procéder à des travaux sur les murs mitoyens, d'une part, entre l'église et la propriété de M^{elle} Crochat et d'autre part, celui de l'école.

Pour ces opérations la société MAINOLI a présenté des devis dont le montant devra être partagé entre la commune et M^{elle} Crochat, la dépense pour chacune des parties sera effectivement de 10 040.11€ TTC. Avec l'accord du trésorier principal, il est proposé de passer avec M^{elle} Crochat, une convention qui précisera les conditions de réalisations de ces travaux et les conditions financières de chacune des parties.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

Mur de soutènement

Par mesure de sécurité il est nécessaire de reprendre le mur de soutènement du parvis côté route. La société MAINOLI a présenté un devis de 13 217.53 € TTC. *Approuvé.*

ECLAIRAGE PUBLIC

Entretien systématique

Conformément à la convention passée pour la maintenance des éclairages publics, la société SALENDRE propose à la commune un devis pour son intervention annuelle, pour un montant total de 2994.76 € TTC. Ces travaux peuvent prétendre à une aide du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain.

Compétence

Le syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain demande de soumettre au conseil municipal le transfert de la compétence « Eclairage Public » au SIEA. Le SIEA effectuera les prestations de travaux et de maintenance. Il prendra en charge la fourniture électrique et la passation et l'exécution des contrats d'accès aux réseaux de distribution d'électricité et de fournitures d'énergie électrique. Le SIEA assurera la maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et des renouvellements d'installations. La base de cotisation a été estimée à 56 € par point lumineux, répartis comme suit : 48 € pour l'énergie + 8 € pour la maintenance et l'entretien. *Avis défavorable au transfert de compétence.*

FINANCE

Budget

Budget primitif principal 2011 de la commune. *Approuvé*

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	714 718.27	714 718.27(intégrant un report de résultat 2010 de 269 461.27)
INVESTISSEMENT	559 112.33 dont 924.98 de reste 2010 à réaliser	559 112.33(intégrant un report de résultat 2010 de 84 572.71)

Budget annexe eau et assainissement 2011. *Approuvé*

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	96 000	96 000 (intégrant un report de résultat 2010 de 15 792.34)
INVESTISSEMENT	117 402.04 dont 10 658.60 de reste 2010 à réaliser	117 402.04 (intégrant un report de résultat 2010 de 58 907.14)

Fixation des taux des 4 taxes de contributions directes 2011

Libellés	Bases prévisionnelles 2011 notifiées	Taux proposés	Produits correspondants attendus
Taxe d'habitation	868 200	12,74 %	110 609
Taxe foncière bâti	541 900	6,87 %	37 229
Taxe foncière non bâti	15 900	34,35 %	5 492
CFE Cotisation Foncière des Entreprises	41 100	19,09 %	7 846

Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2011

Le Maire rappelle au conseil que le taux de la taxe des ordures ménagères avait été arrêté en 2010 à 12%. Le montant prévisionnel de la base d'imposition donnée pour l'année 2011 par la Direction des Impôts est de 537 328 €. Il est proposé de mettre en recouvrement pour ladite taxe, le montant des participations de la commune à la Communauté de Communes du Pays de Gex et au SIDEFAGE pour les services de collecte, traitement des ordures ménagères, et déchèterie. Ce qui correspond à un taux de 12%.

Cotisations 2011

Au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de l'Ain (C.A.U.E.)

Le C.A.U.E. met, gratuitement, à disposition des communes, un professionnel de l'équipe technique pour accompagner la commune pour résoudre des questions ponctuelles concernant le cadre de vie dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Pour l'année 2011, ce Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ain (C.A.U.E) a fixé la cotisation de la commune de Vesancy, à la somme de 60 €. *Acceptée.*

A la Mission Locale Action Jeunes

La Mission Locale Action Jeunes accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Le bulletin d'adhésion pour l'année 2011 à La Mission Locale Action Jeunes, fixe la cotisation de la commune de Vesancy, à la somme de 548 €. *Acceptée*

Subventions

Propositions de subventions aux associations et institutions validées par la commission des finances du 3 février 2011.

ACCUEIL GESSIEN	270
ADPA	957
AMICALE 3è AGE TOUGIN GEX	230
AMICALE POMPIER VESANCY	620
ASS. ECOLE A L'HOPITAL	140
ASS. GESSIENNE MAINTIEN A DOMICILE	230
ASS. SCLEROSE EN PLAQUES MASSIF JURASSIEN	80
ASSOCIATION ECLAT	230
CECOF AMBERIEU	100
COLLEGE LE TURET GEX	125
DIRE THOIRY	230
EQUIPE D'ENTRAIDE PAYS DE GEX	230
OFFICE TOURISME PAYS DE GEX LA FAUCILLE	848
LES RESTAURANTS DU CŒUR DE L'AIN	100
SOS ANIMAUX GEX	160
UNION SPORTIVE PAYS DE GEX RUGBY	80
VERGER TIOCAN PERON	230
CLAV VESANCY	550
HAITI ECOLES	150
LA GEXOISE ASS. DE GYMNASIQUE MIXTE	80
MAISON FAMILIALE RURALE	100
DIVERS	1159,30
TOTAL	6900

Demande de subvention

Le lycée St Exupéry de Bellegarde sollicite la commune d'une aide financière pour un projet d'échange scolaire franco-américain. *Accordée subvention d'un montant de 100 € .*

SERVICE INCENDIE

Acquisition de matériel pour la défense incendie

Le Maire précise que suite à la visite de contrôle annuel sur la protection incendie des bâtiments communaux, la société DUMONT Sécurité préconise le changement d'un extincteur à poudre et la mise en place de panneaux de plans de sécurité incendie. Pour l'ensemble des préconisations la société présente un devis de 497.60€ TTC. *Accepté.*

Remplacement de poteaux incendie

Lors de la visite de contrôle de matériel incendie sur la commune, il a été noté que les poteaux incendie situés chemin du Crêt et rue du Château étaient détériorés.

Il convient de les remplacer. Après consultation, la société DESBIOLLES a présenté une proposition d'intervention pour un montant total de 6 277.80€ TTC. *Acceptée.*

Prochain conseil : 21 juillet à 20h30

Contrairement aux rumeurs colportées, la fontaine de l'église était tout simplement obstruée par des racines. Cf. photos



COMMUNIQUE AUX USAGERS EAU POTABLE

**(Selon l'arrêté préfectoral du 16 mai 2011
renforcé par l'arrêté municipal du 05 juillet 2011)**

EXTRAIT DE L'ARRÊTE MUNICIPAL DU 05//07/2011

portant interdiction temporaire de certains usages de l'eau potable
sur la commune de Vesancy

CONSIDERANT la situation hydrologique actuelle ainsi que les prévisions météorologiques.
CONSIDERANT la nécessité de gérer au mieux la ressource en eau potable de la commune afin d'éviter tout gaspillage et dans la mesure du possible les coupures d'eau,

Le Maire de Vesancy arrête

ARTICLE 1

En renforcement des mesures d'interdiction déjà établies par les services de la préfecture selon les arrêtés préfectoraux sus-visés sont interdits sur le territoire de la commune de Vesancy, les prélèvements sur le réseau d'eau potable de la commune pour les usages suivants :

- l'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des véhicules
- le remplissage des piscines privées (hors remplissage pour les besoins du chantier des piscines en cours de construction)
- l'arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts publics et privés. Pour les potagers familiaux, l'arrosage est autorisé seulement entre 21h00 le soir et 7h00 le matin
- le lavage des voies et trottoirs sauf impératif sanitaire ou de sécurité
- le nettoyage des façades et terrasses ne faisant pas l'objet de travaux

ARTICLE 2

Ces dispositions sont d'application immédiate. Elles seront revues en tant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation météorologique et hydrologique sur le territoire communal.

ARTICLE 3

Quiconque aura contrevenu aux mesures prescrites par le présent arrêté, s'expose à une peine d'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe.

Les Amis de la Chapelle

Lundi de Pentecôte 13 juin 2011



Une météo annoncée bien grise et nuageuse n'a pas découragé les habitués du pèlerinage et de la kermesse de la Chapelle de Riantmont. Cette année encore, nous avons été épargnés par le mauvais temps !

Plus de 400 personnes ont participé à la messe à la chapelle où de nombreux prêtres du doyenné du Pays de Gex ont concélébré avec le Père Roger Hebert, vicaire général du diocèse de Belley-Ars. Le Père Georges Guiffroy et le Père Ernest Belotti, anciens curés des villages du secteur paroissial nous avaient fait la joie de nous rejoindre. Les aînés du village ont pu assister à l'office religieux, une navette avait été mise en place pour eux.

Puis après ce beau moment de prière et de recueillement, et toujours sans une goutte de pluie, environ 500 repas ont pu être servis, dans la cour du château. L'après-midi, loterie et tombola ont eu un grand succès et de nombreux jeux ont occupé les plus jeunes, sans oublier les séances de maquillage toujours appréciées, tant des garçons que des filles. Pendant ce temps, le groupe « Jean GABY » a entraîné les parents dans de belles danses et farandoles. Une très belle ambiance !

La vingtaine de membres de l'association ne pourrait rien organiser sans votre aide :

- tous les habitants qui nous accueillent avec gentillesse, lors de la collecte des lots pour la tombola,
- tous les nombreux participants aux préparatifs qui nous rejoignent le dimanche de Pentecôte et dès 7 h du matin le lundi, et avec énergie et entrain nous permettent d'installer tentes, tables, divers stands et surtout, avant de quitter la fête, participent encore au rangement du matériel,
- toutes les excellentes pâtisseries qui mettent leur talent pour préparer gâteaux et cakes variés,
- les mamans et les jeunes qui permettent d'animer les jeux et activités pour les plus jeunes,
- le conseil municipal, les pompiers, Johann qui mettent le matériel à disposition, assurent la sécurité, apportent leur compétence et leur efficacité à l'installation,
- toutes les personnes extérieures au village qui prêtent du matériel

Aussi permettez nous, du fond du cœur, de dire et redire à chacun un grand MERCI, et à l'an prochain...



Les Amis de la Chapelle



Concert à la Chapelle de Riantmont

Dimanche 17 juillet à 17 h

Les Amis de la chapelle vous invitent à assister à un concert proposé par Friedrich Von Kirchbach et son groupe vocal, membre de notre association.

Ce groupe, composé d'une dizaine de choristes, nous propose un programme de chants variés : chants religieux de Taizé, quelques classiques (Ave Verum de Mozart, Magnificat, Ave Maria de Gounod), chants traditionnels d'Amérique Latine et d'Europe.

Ce **concert gratuit** est proposé aux habitants du village, à leurs familles, à leurs amis et aux amateurs de chant choral de la région.

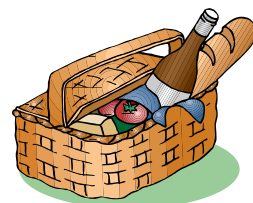
Quelques chants connus seront repris par l'assistance.

Nous concluons le concert, pour ceux qui le désirent, par un **pique-nique** en plein air.

Apportez vos provisions et votre bonne humeur !

Venez nombreux, en famille, avec vos amis

Faites le savoir autour de vous !



Numéros gagnants de la tombola de la kermesse du lundi de Pentecôte

51	1 VTT adulte ROCKRIDER 5.0
102	1 service whisky "Cristal de Bohême"
226	1 sac de plage et 2 serviettes
270	1 sac à dos + 1 ballon + 3 DVD
370	1 montre SWATCH Chrono

Objets trouvés lors de la kermesse : une paire de lunettes soleil dame, un gilet beige, un chapeau fillette bleu jean avec fleur rose, une casquette bleu marine "Florida", une casquette beige "Jivahill Park Hotel", un câble électrique.

Pour retirer les lots ou les objets trouvés : 04 50 41 65 14



Repas de printemps

du vendredi 13 mai 2011

Merci à Alain Teppe pour ce délicieux lapin à la moutarde



Sortie à LONS-LE SAUNIER



Ce vendredi matin 27 mai, munis de nos parapluies (météo oblige), nous prenons place dans le bus, direction Lons-Le-Saunier, la capitale jurassienne.



A l'heure prévue, nous arrivons au cœur de la ville où notre guide nous attend. Elle nous amène dans la rue du Commerce qui débute avec la Tour de l'horloge et se prolonge en une ligne courbe. C'est la plus belle rue de la ville ornée de ses 146 arcades aux décorations variées. Malgré l'intérêt des détails pittoresques que la guide nous fait remarquer, les regards de certaines d'entre nous sont irrésistiblement attirés par les devantures des magasins.

Avant de quitter cette vieille ville pleine de charme, nous faisons un arrêt au numéro 24, devant la maison natale de Rouget de l'Isle né en 1760 et auteur de La Marseillaise. Nous jetons de temps en temps un coup d'œil aux nuages menaçants mais toujours pas de pluie.

Nous rejoignons le bus pour aller visiter La Maison de la Vache qui Rit qui se trouve sur l'ancien site de la première usine Bel. Le musée est fort attrayant. Nous parcourons avec beaucoup d'intérêt les différents espaces bien aménagés qui retracent, au moyen d'anciens films, de photos, de vieilles machines... le génie de la famille Bel. Déjà en 1865, Jules Bel fonde sa propre entreprise d'affinage pour améliorer la conservation du Comté afin d'en vendre le plus loin possible et en plus grande quantité. En 1896, il passe la main à ses fils qui viennent s'installer à Lons afin de profiter de l'arrivée du chemin de fer et bénéficier de la proximité des salines. C'est en 1921, que la recette du fromage fondu est mise au point et malgré sa qualité, c'est surtout grâce à la trouvaille de ce nom La Vache qui Rit associé à cette vache rouge et hilare sur une boîte ronde que ce fromage a conquis une renommée mondiale. La visite se continue en suivant l'évolution de la fameuse vache rouge à travers les anciennes publicités et les petites modifications de la marque qui a toujours su s'adapter à son temps. En fin de visite, dans la boutique nous grignotons quelque apéritifs cubes avant de rejoindre le restaurant pour la pause déjeuner.



Après le plein d'énergie, nous remontons dans le bus pour aller visiter l'abbaye de Beaume les Messieurs. L'endroit est impressionnant et heureusement le soleil est toujours présent. Dominée par des falaises vertigineuses, l'abbaye du XI^e siècle semble blottie au fond de la reculée bien qu'elle soit elle-

même immense. Avant d'y pénétrer, la guide nous recommande de rester discrets car une bonne partie de ces bâtiments sont devenus privés après la Révolution. La nef de l'église est surprenante par sa longueur et dallée de pierres tombales. Non loin de l'abbaye, se trouve une des plus belles cascades en éventail de France, la cascade du Dard qui elle, par contre attend désespérément la pluie car elle a perdu tout son panache blanc. Nous apprécions néanmoins sa falaise de tuf recouverte d'algues et de mousse d'un vert intense.



Du fond de cette reculée, nous rejoignons le bus qui va nous hisser jusqu'au village médiéval de Château Chalon perché sur un piton rocheux. C'était aussi une abbaye mais de bénédictines qui sera détruite à la Révolution. Du haut des remparts en ruine nous avons juste le temps d'admirer le magnifique point de vue sur la plaine bourguignonne avant que l'averse annoncée nous oblige à nous abriter dans la petite église romane du XIIe siècle. Le soleil revient vite et nous pouvons déambuler dans les rues aux coquettes maisons vigneronnes et de nouveau jouir de la vue sur le vignoble du célèbre vin jaune qui s'étale au pied du village.



Il est temps de rentrer. Le temps fut clément et la journée bien remplie par la découverte des biens culturels et la grandeur des paysages de cette belle région viticole du Jura. La visite, un peu brève de Lons-le-Saunier, donne envie d'y retourner pour s'attarder sur son riche patrimoine.

Eliane Jonker



RESULTATS DU CONCOURS DE BOULES

Dimanche 26 juin, le concours de boules s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un beau soleil.

Quatorze doublettes ont pu être formées grâce notamment à des jeunes gens de Gex qui se sont joints à nous.

1^{ers} - Eric Ducret et Eric Quinti

2^{èmes} - Lucas et Fabien

3^{èmes} - Gilles et Florian Billion

Félicitations aux vainqueurs qui ont remporté chacun leur coupe bien méritée !

La prime d'encouragement a été attribuée à Eliane et Pauline Jonker sous forme d'une cuillère en bois joliment décorée par Lisbeth.

Bravo à tous les participants et un merci tout particulier à Gilles Billion pour son aide.



Victor Weisskopf et Vesancy

Pendant les derniers mois de notre séjour, nous avons cherché un joli terrain à construire près de Genève. Nous avons eu la chance de trouver un charmant endroit en France à Vesancy, à seulement dix kilomètres de Genève et six kilomètres du CERN. Vesancy est un vieux village avec une population de 300 habitants et plus de 1000¹vaches, avec un château du XII^e siècle qui sert aussi de mairie et d'école. Contrairement aux autres villages de la région, Vesancy n'a pas changé et est resté un village agricole. Bien qu'il se trouve tout près de Genève, Vesancy a résisté aux horribles constructions en béton de la banlieue genevoise.

Tout d'abord, nous avons eu beaucoup à apprendre sur la façon dont les choses se font à Vesancy. Un des exemples est l'achat de notre propriété. Cela n'a pas pris beaucoup de temps pour trouver l'endroit que nous voulions. Nous sommes tombés immédiatement amoureux d'un lieu et sommes allés dans une agence immobilière de la région pour régler l'achat. Mais on nous a dit que rien n'était à vendre dans la région [...]

(Finalement, devant son désir réitéré d'acheter à Vesancy, M. le maire lui trouve en quelques semaines, un terrain à vendre)

... En effet, quelques jours plus tard, dans son bureau, il me présenta le propriétaire² du terrain qui était prêt à me le vendre à un prix raisonnable.

Notre terrain est sur les pentes du Jura, dominant le village avec son église et son château et les toitures rougeâtres des vieilles maisons. Nous avons une vue merveilleuse sur la chaîne des Alpes et lorsque les nuages ne la cachent pas, nous pouvons voir la pyramide blanche du Mont Blanc à soixante kilomètres. Grâce aux pluies fréquentes, notre chalet est entouré d'une prairie bien verte et d'une belle forêt de sapins. Nous avons acheté six acres de terrain comprenant toutes les prairies visibles depuis notre maison pour protéger notre vue des constructions. Il est aisé de prendre soin de l'herbe car notre voisin est un fermier. Son troupeau de vaches paît sur nos prairies et il coupe l'herbe pour faire le foin pour l'hiver. C'est une coutume de faire payer pour l'utilisation des prairies, mais nous n'avons rien demandé. Nous avons jugé son amitié plus importante que son argent.

Un autre ami et voisin, René Ducret, travaille au CERN. Il est maintenant chef plombier, mais il commençait comme membre de l'équipe de nuit de nettoyage. [...] Son travail efficace et sa capacité d'apprendre incita son chef à lui faire prendre des cours pour un travail plus spécialisé. Avec le temps, nous sommes devenus de bons amis et il prend soin de notre chalet avec amour et sérieux, quand nous sommes là et pendant notre absence.

Nous sommes devenus amis avec un certain nombre de gens dans le village. Souvent quand je travaille sur ma terrasse, je suis interrompu par un de ces amis qui s'arrête pour bavarder et boire un verre du vin rouge local*. [...]

... J'ai beaucoup apprécié ces amitiés, et je fus très heureux, quand en 1972, Vesancy me rendit un honneur que j'apprécie au moins autant que mes prix scientifiques. Je fus fait sapeur-pompier honoraire lors d'une grande fête dans le vieux château. Je reçus un casque de pompier et un diplôme pendant qu'une petite fille dans une robe blanche donnait un grand bouquet à Ellen. Il y a eu beaucoup de discours guillerets et une grosse quantité de vin consommée.

Au cours des années, nous avons continué à apprécier immensément notre propriété. Chaque fois que nous y retournions, nous lui trouvions avec encore plus de charme que nous nous souvenions. Pour moi, c'est presque aussi beau qu'Altaussee³. De magnifiques promenades dans les bois et les collines débutent directe-

ment à notre porte. Aucune nouvelle construction n'est visible depuis chez nous ; tout est resté comme c' était quand nous l'avons acheté, à part le château qui a reçu un nouveau toit. La vie est tranquille et relaxante ici et les gens sont amicaux. C'est la belle France.

1 - plutôt une centaine en 1965

2 - Félix Blanc

3 - commune autrichienne

* (?)

Texte abrégé traduit de l'anglais, extrait de son autobiographie « The Joy of Insight » 1991

MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES

Retrouvailles au chalet de la Vesancière

des personnes ayant fréquenté
le club des jeunes

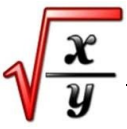
Repas canadien

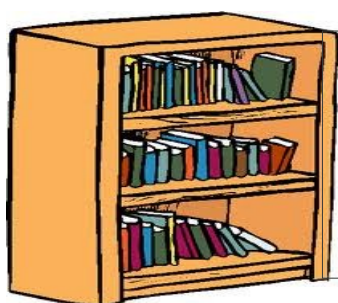
Dimanche 4 ou 11 septembre (selon météo)

dès 11h Pour tout contact :

ELiane DUCRET au 04 50 99 00 39

Sylvie GILLOT au 04 50 41 50 28

	Diplômé Bac + 8 avec expérience de tutorat
04	donne cours de soutien en maths et physique-chimie
50	durant les vacances scolaires
40	pour des élèves du primaire à la seconde
99	sur Vesancy et proche.
30	Aide aux devoirs de vacances, révisions des programmes, exercices...
	Contactez M. FREVILLE au 04 50 40 99 30



Pendant l'été, la **bibliothèque** vous accueille
tous les lundis de 20h30 à 21h30
et à partir du 16 septembre 2011
les vendredis de 16h30 à 18h

Quelques projets de l'école

présentés et expliqués par les élèves

Sortie Scolaire à Dino-zoo



Le vendredi 10 Juin, les classes des grands et des petits sont parties en voyage scolaire à Dino-zoo sur la route de Besançon.

On a visité le parc des dinosaures pendant que les petits ont fabriqué des colliers comme les hommes préhistoriques ; ils ont aussi fait de la peinture.



La classe des grands s'est entraînée à chasser avec un propulseur et une lance. On a aussi fait du feu avec de l'herbe sèche, une sorte de poudre de champignon (l'amadou) et deux cailloux dont un silex. Ensuite, on a pique-niqué à midi. Puis, on a vu un film en 4 D de 15 min.

L'après-midi, on est descendu dans le gouffre de Poudrey qui avait environ 500 marches ; là il y avait un spectacle de lumières et de couleurs. Enfin on a repris le car et on est arrivé à Vesancy aux environs de 19 h.

Cette journée était fantastique !

Vangelis CM1, Thomas CM1, Timothée CM2 et Clément CE1.

Edition d'un CD de chansons

La classe des grands et la classe des petits ont fait de la musique et appris des chansons avec une musicienne tout l'automne. Avec toutes ses chansons, que le maître avait enregistrées, nous avons fait un CD.

Puis cette hiver à partir des textes des chansons les petits et les grands ont imaginé et réalisé des dessins et des peintures dans la classe des grands avec le maître.

Puis le maître a utilisé cela pour faire une brochure (réalisée par un imprimeur) qui accompagne le CD. Et Angus (CM2) s'en est inspiré pour réaliser la «jacket» du CD.



Nous avons les avons vendus pour financer les projets de notre coopérative de classe.

*Dinah (CM1), Camille (CM2)
correction le maître.*

Brevet de natation

Il y a quelques jours, on a passé un brevet de natation, presque tous les élèves de la classe des grands ont réussi !

Nous avons passé 3 épreuves, la 1^{ère} était de faire 50 m sans s'arrêter ; la 2^e était de plonger, afin que mains, corps et pieds rentrent au même endroit ; la 3^e était que nous nagions sous l'eau, en prenant le nombre de tubes demandé par notre maître, (qui rapporte 3 ou 4) ou d'en prendre un mais de le rapporter jusqu'au bord tout en restant sous l'eau.

C'était un peu dur mais ça nous a plu...

Ethan Icet CM1

Le jardin



Depuis trois années, les élèves de la classe des grands tentent de recréer un jardin. Et ce printemps, les grands et le maître ont planté : des oignons, des fleurs, des tournesols, des pommes de terre, des courges et plein d'autres choses encore.



Mais nous avons du lutter contre les limaces, les escargots qui mangeaient nos salades, les fleurs et tous les jeunes pousses. Nous avons aussi découvert que des animaux mangeaient nos pommes de terre et faisaient des trous dans le jardin : des campagnols (ce sont des sortes de petits rats). Le maître a installé des pièges et a réussi à en attraper un !

Mais un jour, nous avons trouvé un «animal» vraiment plus gros faisant d'énormes trous dans le jardin... (une pelleteuse) . 😊

Laura Gaucher et Florian Dupraz-Dange CM1

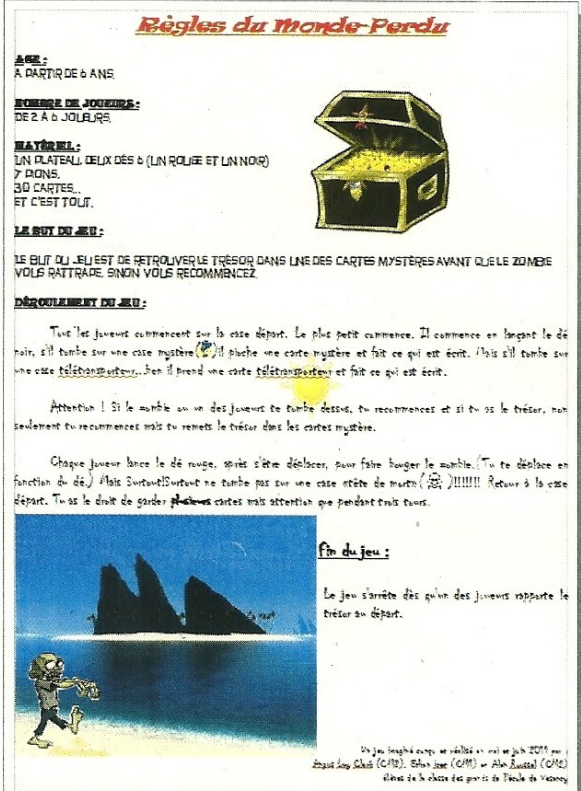
Projet jeu

Cette année nous avons eu l'idée de refaire un Projet jeu. Il s'agit d'une activité où la classe des grands se partage en groupes de 2 ou 3, mais il y en a qui ont préféré travailler seul.

Nous inventons des jeux de société pour que toute la classe puisse y jouer lors d'un moment après-midi jeu (le dernier jour d'école).

Il y a aussi un concours du meilleur jeu. Mais tout le monde aura au moins un prix.

Il faut réaliser un plateau bien propre et créatif ; une règle bien écrite ; des pions faits avec du bois, du plomb ou de la pâte à bois ; des cartes (pas obligatoire) bien centrées et orthographiées ; des dés (si il y en a besoin) bien faits avec des chiffres ou des constellations.



Règles du monde-Perdu

ÂGE :
A PARTIR DE 6 ANS

NOMBRE DE JOUEURS :
DE 2 A 6 JOUEURS

MATÉRIEL :
UN PLATEAU DEUX DÉS 6 (UN ROUGE ET UN NOIR)
7 PIONS
30 CARTES
ET C'EST TOUT.

LE BUT DU JEU :
LE BUT DU JEU EST DE RETROUVER LE TRÉSOR DANS UNE DES CARTES MYSTÈRES AVANT QUE LE ZOMBIE VOUS RATTRAPE. SINON VOUS RECOMMENCEZ.

DÉROULEMENT DU JEU :
Tous les joueurs commencent sur la case départ. Le plus petit commence. Il commence en lançant le dé noir, s'il tombe sur une case mystère (M) il pioche une carte mystère et fait ce qui est écrit. Mais s'il tombe sur une case télétransport (T), il prend une carte télétransport et fait ce qui est écrit.

Attention ! Si le nombre au vu des joueurs te tombe dessus, tu recommences et si tu es le trésor, non seulement tu recommences mais tu ramènes le trésor dans les cartes mystère.

Chaque joueur lance le dé rouge, après s'être déplacé, pour faire bouger le zombie. (Tu te déplace en fonction du dé.) Mais surtout! Surtout ne tombe pas sur une case tête de mort (S) !!!!!!! Retour à la case départ. Tu as le droit de garder plusieurs cartes mais attention que pendant trois tours.

Fin du jeu :
Le jeu s'arrête dès qu'un des joueurs rapporte le trésor au départ.

Un jeu imaginé par et réalisé en mai-juin 2019 par
Angus Lay Clark (CM2), Sébastien (CM1) et Alan Ruffet (CM2)
élèves de la classe des grands de l'école de Vézère

Les souvenirs sont bons quand on est grand, donc, on a pensé à faire tout le matériel pour le garder en classe et pour les créateurs aussi (pour chez eux).



Angus Layclark(CM2) & Paul Roquefort(CE2)

Dessert aux fruits rouges

Ingrédients pour 4 personnes

500 g de baies rouges (framboises, mûres, cassis, myrtilles, groseilles . . .) éventuellement congelées*

25 cl de vin blanc doux

100 g de sucre

20 g de maïzena

Crème fraîche ou double crème de Gruyère

Meringues



Mettre les baies dans une casserole avec le vin et le sucre. Porter doucement à ébullition, puis éteindre aussitôt le feu. Verser à travers une passoire pour récupérer le jus.

Dans un bol, délayer la maïzena avec 2 cuillerées à soupe de jus de fruits puis verser le tout dans la casserole. Faire cuire pendant 10 minutes à feu doux, en remuant constamment, jusqu'à obtenir une crème onctueuse.

Remettre les fruits dans cette crème et mélanger.

Verser le tout dans un compotier ou des coupes individuelles.

Laisser refroidir puis mettre au réfrigérateur pour au moins 3 heures.

Accompagner de crème chantilly ou de double crème de Gruyère et de petites meringues.

Recette danoise



* laisser les fruits rouges dégeler à température ambiante pendant une heure puis mettre directement dans le vin et le sucre et suivre la recette.